

AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2019

Avis public est donné que le conseil municipal de la Ville de Donnacona a adopté, conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes*, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2019 lors de la séance du 10 décembre 2018.

Pour l'année 2019, le conseil municipal tiendra ses séances ordinaires à 19 h à la salle du conseil située au 138 avenue Pleau aux dates suivantes :

Janvier		Juillet	
Lundi	14 janvier	Lundi	8 juillet
Lundi	28 janvier		
Février		Août	
Lundi	11 février	Lundi	12 août
Lundi	25 février	Lundi	26 août
Mars		Septembre	
Lundi	11 mars	Lundi	9 septembre
Lundi	25 mars	Lundi	23 septembre
Avril		Octobre	
Lundi	8 avril	Mardi	15 octobre
Mardi	23 avril	Lundi	28 octobre
Mai		Novembre	
Lundi	13 mai	Lundi	11 novembre
Lundi	27 mai	Lundi	25 novembre
Juin		Décembre	
Lundi	10 juin	Lundi	9 décembre
Mardi	25 juin		

Donné à Donnacona le 13 décembre 2018.

Le greffier,

Pierre-Luc Gignac, avocat